

## Lettre ouverte à Monsieur Stéphane AUBARET, président du CE-DRE RAA

Les représentants et les élus CGT au CE, vous informent qu'ils n'assisteront pas à la séance préparatoire et plénière du CE du mardi 28 juin 2016.

En effet, dans le cadre des mouvements nationaux et des appels à la mobilisation par plusieurs organisations syndicales représentatives de salariés, la CGT-ASF, comme d'autres par ailleurs, a déposé un préavis de grève pour cette nouvelle journée de mobilisation intersyndicale contre le projet de loi « El Khomri ».

Notre préavis contient également des revendications internes à l'entreprise basées sur notre demande récurrente d'une nouvelle politique d'emplois avec des embauches externes en CDI, la reconstitution des équipes dans notre établissement, la requalification des contrats de professionnalisation en CDI, l'emploi nécessaire aux variations d'activités... Nous rappelons que ce projet de loi, s'il passait, aurait des conséquences graves pour l'ensemble de nos concitoyens, y compris, bien sûr, pour tous les salariés de notre entreprise.

Toutefois, notre absence en réunion préparatoire et plénière de notre comité d'entreprise, ne nous empêche pas de nous intéresser à chacun des sujets prévus dans l'ordre du jour de l'instance de ce jour.

Sur les points avec avis prévus à l'ordre du jour du CE, nous vous informons ici de nos avis.

TSA modifié des RST des PC sécurité : La CGT s'abstient. La Direction n'a pas de projet de rembaucher les 4 RST qui viennent ou vont partir en 2016. (les PC DRE RAA ont perdu 10 régulateurs en 5 ans qui n'ont pas été remplacés...).

Choix du fournisseur de photocopieur : La CGT suivra le choix du CE car les 2 prestataires sont très bien.

Bilan formation 2016 : La CGT suivra la conclusion de la commission formation en prenant acte.

Voyages 2017. La CGT s'abstient. Pour la CGT, nous voulons que l'aide Voyage de 300€ passe à 200€ comme l'aide vacances qui est de 200€ afin de garantir une équité entre tous les salariés, ceux qui peuvent accéder aux voyages et ceux qui ne peuvent pas.

Aides CE : La CGT vote pour. Pour la CGT cela était un souhait de connaître le montant d'aide de chaque salarié.

Cette information et son contenu seront également transmis à l'ensemble des membres du CE. La CGT se réserve également le droit de porter ces informations à la connaissance des salariés de l'établissement.

Au nom des élus et représentants CGT au CE